

pend le service cartographique agricole et météorologique, ainsi qu'un service à l'intention des navires en pleine mer, plus ou moins indépendant du service précédent.

M. BROOKS: J'observe que pour l'année 1937-1938 il existait un crédit de \$12,400 affecté aux frais d'instruction de pilotes et aussi au concours du trophée Webster. Il est abandonné cette année. Cela signifie-t-il qu'il n'y aura pas de concours pour le trophée Webster en 1938-1939?

L'hon. M. HOWE: Les ministères de la Défense nationale et des Transports contribuaient à ce trophée par un crédit conjoint. En vertu d'une entente avec les clubs d'aviation, nous avons fait d'autres arrangements. Mon personnel m'assure que le prix continuera d'être accordé et que le crédit était affecté à juger les concurrents qui se soumettaient aux épreuves. Le crédit de l'aviation civile est maintenant affecté à cela, à titre de dépense administrative du ministère. Quoique le crédit soit différent, on atteindra la même fin.

M. BARBER: En ce qui relève du service d'éclairage et de TSF, tous les terrains de l'Ouest, et particulièrement ceux de la région montagneuse, seront-ils munis de service d'éclairage et de TSF, ou sera-ce le cas uniquement pour quelques-uns?

L'hon. M. HOWE: Les terrains que nous désignons comme terrains de cent milles d'étape—ils sont plus rapprochés que cela, en réalité—seront tous munis d'un système d'éclairage complet. Ces terrains jouent un rôle essentiel dans le service de grande vitesse fourni par les avions bi-moteurs. Les terrains intermédiaires, aux étapes de trente milles, distincts des terrains principaux, seront éclairés à leur périphérie, mais les pistes d'atterrissage n'auront pas un éclairage égal à celui des principaux aéroports.

M. BARBER: Et le service de TSF?

L'hon. M. HOWE: Les radiophares sont situés à des intervalles d'environ cent milles.

(Le crédit est adopté.)

Subventions aux Cercles d'aviation, y compris une allocation de \$5,000 à l'Association canadienne des cercles d'aviateurs, \$60,000.

M. GREEN: Voilà un crédit que le ministre pourrait, selon moi, augmenter. Il a déclaré l'autre jour que la formation des pilotes et des équipes terrestres manquait de coordination. Je croirais qu'une augmentation de la subvention accordée à ces cercles et l'apport d'un plus grand nombre d'avions, ainsi que la fondation de nouveaux cercles, contri-

bueraient fort à surmonter les difficultés que l'on trouve à former des pilotes et des équipes terrestres.

L'hon. M. HOWE: Les cercles d'aviation sont maintenant dans une situation financière meilleure que jamais. Il ne s'agit pas tant d'accorder de fortes subventions aux cercles pour les encourager, que de leur fournir l'aide dont ils ont besoin pour fonctionner efficacement. L'expérience démontre que ce dernier résultat s'obtient par le moyen indiqué.

Ce crédit est le même qui fut adopté l'an dernier. Grâce à l'aide que comporte ce crédit, les cercles sont en bonne voie de rétablir leurs finances; quelques-uns, situés dans les grands centres, sont tout à fait prospères. A doubler ou tripler ce crédit, je doute que les résultats obtenus aujourd'hui puissent être améliorés. Je ne connais aucun cercle qui n'ait pas d'équipement suffisant à ses besoins; de fait, quelques-uns en ont plus que pour leur besoin.

On a abordé la question de savoir si les cercles sont disposés à donner une formation plus avancée. Nous n'aimerions pas que tous les cercles s'adonnent à ce travail, mais nous croyons qu'il serait possible d'organiser des écoles de formation supérieure dans certaines régions. J'ai dit aux cercles que s'ils peuvent élaborer des arrangements pratiques qui leur donnent satisfaction ainsi qu'aux fonctionnaires du département, nous aviserons à leur octroyer d'autres subventions pour les aider à former davantage les pilotes. Je puis dire que les subventions accordées à ces cercles accusent des hauts et des bas très prononcés. Voici une liste indiquant le montant des subventions octroyées:

1927-1928..	\$ 47,000
1928-1929..	165,000
1929-1930..	117,000
1930-1931..	84,000
1931-1932..	37,000
1932-1933..	20,000
1933-1934..	22,000
1934-1935..	30,000
1935-1936..	74,000
1936-1937..	109,000
1937-1938..	60,000

Après mûre étude de la question, nous en sommes venus à la conclusion que les cercles peuvent fonctionner très bien au moyen d'une subvention annuelle de \$60,000, tant qu'ils n'assureront pas aux pilotes une formation plus poussée.

M. GREEN: Si les cercles doivent agir de concert, comme le ministre le donne à entendre, et s'ils établissent des écoles d'aviation plus avancées, la somme est-elle suffisante?

L'hon. M. HOWE: Si la chose se réalise avant la prorogation des Chambres, nous pour-